

## Le lycée Victor Duruy s'engage dans la lutte contre le harcèlement

### Depuis trois ans, le lycée est entré dans le dispositif Phare.

La première année, en créant un protocole de prise en charge des situations de harcèlement, propre à notre établissement, mais conforme aux attentes nationales ; et en formant la première équipe d'ambassadeurs. Véritable relais entre les jeunes en difficultés et les adultes de **l'équipe ressource**. (Composée de l'équipe de direction, des CPE, de l'infirmière et désormais d'une AED - Manon Dalet et d'une enseignante Mme Moreau.)

Les **élèves ambassadeurs** sont à l'écoute de leurs camarades et peuvent déjà donner des conseils aux victimes et aux témoins sur les conduites à tenir, notamment dans le cas de cyberharcèlement.

Au fil des années, l'équipe d'élève s'est formée et s'est dotée d'outils propres (jeu de la roulette, Escape Game, affiches...) Elle crée des événements – le 6 novembre, journée nationale « Non au Harcèlement » et participe au prix « Non au Harcèlement » : l'an passé, réalisation d'une affiche sous forme d'un screen relatant un fait de cyberharcèlement.

Ils sont désormais 13 (liste et photo sur le site du lycée) identifiables à l'aide du **ruban bleu** accroché à leur sac. **Dynamiques, enthousiastes et impliqués les élèves ambassadeurs sont un plus pour notre établissement.**

Parallèlement, l'équipe ressource (adultes identifiés) s'est étoffée et s'est formée via les outils officiels. Cette année, nous accueillons un nouveau professeur M.Laurent, actuellement en formation.

En plus, **tous les adultes de l'établissement seront formés à l'horizon 2027**. Il s'agit de travailler autour de la qualification du harcèlement et du conflit, des différentes mesures préventives et des sanctions, des conduites à tenir et des personnes à contacter.

Cette formation menée par Mme. Moreau, Mme Dalet et Mme Bezelga a lieu en 2 temps :

- Un module en distanciel via l'application éducation nationale Magistère (formation théorique à valider par des tests).

- Et une formation en présentiel dans l'établissement (3h) autour d'études de cas, de témoignages et d'échanges.

Déjà un tiers des personnels est formé et, la première journée en présentiel, pour cette année scolaire, aura lieu le mardi 18 novembre.

Par ailleurs, tous les classes de secondes ont reçu fin septembre une sensibilisation à l'aide d'un power point et d'une discussion d'environ 30 minutes sur le phénomène du harcèlement mais aussi sur la différence entre harcèlement et conflit (Mme Dalet, Mme Moreau, Mme Bezelga et quelques ambassadeurs).

En effet, si notre établissement connaît parfois de telles situations, le bon climat scolaire, la taille humaine de l'établissement permettent de limiter ce genre de problème. Bien souvent, ce qui est signalé comme harcèlement par les élèves ou les familles est en fait du conflit.

**Le harcèlement, pour être qualifié, doit, en effet, présenter trois caractéristiques :**

- **La répétition dans le temps**
- **l'isolement de la personne cible**
- **et la violence physique et psychique.**

**Le conflit, lui est plus ponctuel et s'exprime par un différent, parfois violent, entre deux personnes ou deux groupes de personnes.**

Toutes ces situations doivent être traitées et les jeunes doivent être écoutés et accompagnés. L'objectif est, dans un premier temps, de trouver un domaine d'entente et de faire de la médiation afin d'apaiser les tensions et de permettre à chacun de retrouver de la sérénité dans sa vie lycéenne et ses relations avec les autres.

Un vrai travail éducatif de longue haleine pour tous les adultes !